

Avenant du 8 avril 2019 à la convention n° 2017-185R de mécénat passée pour le château de Marmande entre la Demeure historique et M^{me} Véronique Kleiner, propriétaire.

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2017-185R passée pour le château de Marmande entre la Demeure historique et M^{me} Véronique Kleiner, dénommée ci-après « le propriétaire » et signée le 15 novembre 2017.

Art. 1^{er}. - La propriétaire du château de Marmande, 86230 Vellèches, déclare sous sa responsabilité que le château faisant l'objet des travaux prévus dans le cadre de la convention n° 2017-185R est protégé au titre des monuments historiques.

Art. 2. - Le programme de travaux prévu à l'annexe I et à l'annexe III de la convention n° 2017-185R signée le 15 novembre 2017 est complété par l'annexe I du présent avenant.

Art. 3. - Le plan de financement de l'annexe II de la convention n° 2017-185R signée le 15 novembre 2017 est complété en conséquence par l'annexe II du présent avenant.

Art. 4. - La propriétaire s'engage à ne pas signer de convention de mécénat portant sur les mêmes travaux que ceux mentionnés à l'annexe I avec d'autres structures habilitées.

La Demeure historique,
Jean de Lambertye
La propriétaire,
Véronique Kleiner

Annexe I : Programme de travaux

Le présent avenant concerne les travaux complémentaires du château de Marmande. Le programme de restauration comprend :

- la tour maîtresse et le mur d'échiffre (échafaudages, restauration des élévations et des arases, réfection de la toiture terrasse) ;

- la tour Guette et la façade A4 (échafaudage, restauration de l'arase et de la corniche, charpente bois, couverture en ardoises posées aux clous, épis de faitage, paratonnerre., restauration de la façade A4).

Phase 1 : tour maîtresse et mur d'échiffre	Montant HT (€)
Face sud-ouest : échafaudages	16 175,08
Face sud-ouest : maçonnerie - pierre de taille	60 873,01
Face sud-est : échafaudages	9 666,05
Face sud-est : maçonnerie - pierre de taille	17 877,76
Face nord-est : échafaudages	6 833,35
Face nord-est : maçonnerie - pierre de taille	16 138,78
Face nord-ouest : échafaudages	7 553,35
Face nord-ouest : maçonnerie - pierre de taille	38 709,59

Terrasse : restauration des gargouilles sur les face sud-est et nord-est, des planchers, du drainage et du dallage	66 467,16
Mur d'échiffre : maçonnerie de moellon	25 554,85
Total HT	265 848,98
Honoraires architectes	23 926,41
TVA (10 %)	28 977,54
Total phase 1 TTC	318 752,93

Phase 2 : tour Guette et façade A4	Montant HT (€)
Échafaudages	55 980,10
Maçonnerie-Pierre de taille	37 941,71
Charpente	45 280,00
Couverture (couverture ardoise, voliges, épis de faitage, paratonnerre)	20 000,00
Honoraires architectes	14 328,16
Total HT	173 529,98
TVA (10 %)	17 353,00
Total phase 2 TTC	190 882,98

Total phase 1 + phase 2 TTC	509 635,91 €
------------------------------------	---------------------

* Entreprises réalisant les travaux

- Maçonnerie-Pierre de taille :

SN Billion Centre
Zone d'activités des Marais
37500 La Roche-Clermault

- Charpente :

Ateliers Perrault
30, rue Sébastien-Cady
CS 60057
Saint-Laurent-de-la-Plaine
49290 Mauges-sur-Loire

- Maître d'œuvre :

Arc&Sites, architectes du patrimoine
23, rue du Château
86190 Béruges

* Échéancier des travaux

2^e trimestre 2019-2^e trimestre 2020.

* Calendrier prévisionnel de leur paiement

Règlements au fur et à mesure des travaux (2019-2020).

La propriétaire,
Véronique Kleiner